

## Marche à suivre pour l'inspection buccale

Intervention	Matériel	Procédure
<b>Inspection buccale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Spatule en bois</li> <li>• Lampe frontale</li> <li>• Gants</li> <li>• Serviette-éponge</li> <li>• Sac à déchets</li> <li>• Mouchoir en papier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer le résident/la résidente de la nature du soin</li> <li>• Installer confortablement le résident/la résidente</li> <li>• Préparer la place de travail et le matériel</li> <li>• Se laver les mains</li> <li>• Enfiler les gants</li> <li>• Si possible, laisser le résident/la résidente retirer lui-même/elle-même sa prothèse dentaire</li> <li>• Rincer la bouche avec de l'eau</li> <li>• Maintenir la bouche ouverte</li> <li>• Examiner les lèvres, les muqueuses, la paroi interne des joues, le palais, la langue, le plancher, les gencives et les dents (plaque)</li> <li>• Ensuite brosser les dents avec du dentifrice Duraphat</li> <li>• Ranger la place de travail</li> <li>• Se laver les mains</li> <li>• Documenter le soin et noter les observations</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'inspection buccale doit être effectuée <b>1 x par semaine</b> avant le brossage des dents avec du dentifrice Duraphat.</li> <li>• L'inscription dans le protocole d'hygiène buccale est nécessaire.</li> <li>• En cas de gonflements, d'ulcérations (aphtes, points de pression des prothèses, etc.) et de douleurs, contacter le médecin ou le médecin dentiste de l'EMS.</li> </ul>		